

Dispositif « savoir rouler à vélo »

Document d'accompagnement à l'organisation d'une formation dite massée au profit des enfants

Comité de rédaction : DSDEN (SDJES, équipe EPS), comité départemental de cyclotourisme de Haute-Saône, service des sports de la ville Vesoul, comité départemental USEP 70.

Objectif : proposer un cadre minimum pour l'organisation d'une formation complète SRAV (bloc 1 à 3)

Le constat et l'observation des pratiques en matière d'organisation de formations SRAV dans le département de la Haute-Saône ont conduit le comité de pilotage départemental SRAV, le 31 janvier 2024, à élaborer un outil complémentaire aux documents d'accompagnement nationaux. Le but est de proposer une démarche pédagogique et organisationnelle harmonisée et opérationnelle, qui tienne compte à la fois des contraintes des prescripteurs d'activités (écoles, accueils de mineurs) et de celles des intervenants dispensant une formation SRAV aux enfants.

Ce document d'accompagnement est une proposition qui permet de définir les attendus minimums pour l'organisation d'une formation complète SRAV dite « massée ». Celle-ci se traduit par une organisation qui permet à un groupe d'enfants de suivre durant la même année scolaire, une formation portant sur les trois blocs de compétences à valider : « savoir pédaler » (bloc 1), « savoir circuler » (bloc 2) et « savoir rouler à vélo » (bloc 3).

Cette proposition définit l'organisation attendue « minimum » qui devra répondre aux principes et objectifs visés par le SRAV en préservant l'autonomie pédagogique des intervenants.

À noter : l'organisation d'une formation dite « filée », c'est-à-dire organisée sur plusieurs années scolaires, en lien avec le parcours de l'élève (de la maternelle au CM2), n'est pas abordée dans ce document.

Ce document d'accompagnement a donc pour objectif de donner des repères :

- Aux prescripteurs d'activités (écoles, accueils de mineurs) qui souhaitent organiser ou faire appel à un intervenant extérieur pour former les enfants au SRAV ;
- Aux intervenants qui forment les enfants dans les écoles et/ou en accueils de mineurs (ACM) ;
- Aux collectivités qui souhaitent soutenir le déploiement du SRAV par le financement d'interventions auprès des enfants.

Ce document propose un cadre au regard des objectifs du dispositif SRAV et de la réglementation. Il donne des repères d'organisation pédagogique, de volume horaire et de coût pour l'organisation d'une formation SRAV « massée » avec des enfants des 10 à 11 ans (niveau CM1 et CM2 pour le temps scolaire)

Nombre d'heures de formation effective minimum par enfant = [10h à 12h]*

Nombre d'interventions minimum = 7 demi-journées

Temps de pratique à vélo effectif minimum par enfant par demi-journée = [1h15 à 2h]

Coût moyen constaté 50€ / heure d'intervention (indicateur national).

* : repère cadre national. Le temps de formation indiqué vise le temps de pratique à vélo effectif par enfant

À noter : les temps d'apports théoriques (blocs 1 et 2) ne sont pas compris dans ce forfait. Ils doivent être envisagés comme un temps de formation complémentaire.

L'organisation devra prendre en compte les taux d'encadrement. L'intervenant envisagera, le cas échéant, l'organisation de la formation avec plusieurs groupes d'enfants dans une même demi-journée. Le nombre total d'heures d'intervention pour un groupe (classe ou ACM) peut donc être supérieur à celui indiqué après.

Ce document propose également pour chaque demi-journée :

- Les compétences SRAV à travailler par bloc par demi-journée d'intervention,
- La répartition des éventuels contenus à aborder par le responsable du groupe d'enfants avant le déroulement de la séance menée par l'intervenant extérieur.

En synthèse :

- Développer les compétences du **bloc 1** = 2 séances
- Développer les compétences du **bloc 2** = 2 séances
- Développer les compétences du **bloc 3** = 3 séances

L'organisation et la progression proposées pour les 4 séances dédiées aux blocs 1 et 2 sont flexibles. Celles-ci dépendent de l'évaluation diagnostique des connaissances et des habilités des enfants en début de formation, et des progrès réalisés. L'intervenant pourra décider, par exemple, de passer plus de temps sur le bloc 1 et moins sur le bloc 2. Il pourrait également être nécessaire d'adapter la/les séance(s), de manière à proposer à nouveau des ateliers déjà organisés pour les enfants qui n'ont pas encore acquis les compétences visées aux séances précédentes.

Glossaire :

Responsable du groupe : enseignant responsable de la classe, animateur responsable de groupe.

Intervenants extérieurs : éducateurs sportifs qualifiés (professionnels ou bénévoles) et agréés (DSDEN), animateurs ou bénévoles agréés (DSDEN) ayant suivi une formation SRAV.

Repères de lecture concernant la proposition d'organisation pédagogique de chaque demi-journée :

Sont présentés :

- Le bloc de compétences visées,
- Les compétences à valider en lien avec le livret pédagogique SRAV,
- Le cas échéant, le travail à réaliser avec la classe ou le groupe (ACM) préalablement à la séance de pratique à vélo,
- Des propositions d'organisation de l'activité (bloc 3).

Ne sont pas présentés :

- Les exercices et la méthode pédagogique pour travailler l'apprentissage des compétences.

Pour ces contenus, de nombreuses ressources pédagogiques élaborées par des partenaires nationaux du dispositif SRAV sont accessibles via Internet (CPD EPS, FF cyclisme, FFVélo, USEP, FUB...) Parmi d'autres, vous trouverez après, quelques ressources pédagogiques (fiches pédagogiques SRAV par compétence à travailler, vidéos et document d'accompagnement à l'organisation du bloc 3) accessibles sur Internet :

- Lien du site nationale SRAV (partie accès au kit pédagogique)

<https://www.sports.gouv.fr/kit-pedagogique-613>

- Lien site de ressources Digipad SRAV de la DSDEN 70 :

<https://digipad.app/p/794106/61f8f8dc28efe>

- Lien site Eduscol : ressources pédagogiques SRAV

<https://eduscol.education.fr/3230/le-savoir-rouler-velo>

- Lien de vidéos d'appui à l'organisation du bloc 3 :

https://www.youtube.com/channel/UCeAnzwcektr7dlonvjO1yWQ/videos?view=0&sort=dd&shelf_id=0

1ère demi-journée : Séance 1

=> Compétences à travailler = **bloc 1 « savoir pédaler »**

À réaliser par le responsable du groupe préalablement à la première séance de pratique à vélo :

Être capable de maîtriser les connaissances liées au vélo :

- Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle)
- Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptriques, sonnette)

À réaliser par le binôme intervenant extérieur – responsable du groupe d'enfant (enseignant, animateur) :

Être capable de maîtriser les fondamentaux pratique de sécurité :

- Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo (les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la selle, la pression des pneus, le serrage des roues)
- Être capable de mettre son casque et de le régler

Être capable de maîtriser les fondamentaux du savoir pédaler :

- Monter et descendre de son vélo à l'arrêt
- Démarrer un pied au sol
- Conduire son vélo en ligne droite
- Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée
- Conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple
- Être capable d'effectuer un virage à 90°

2ème demi-journée : Séance 2

=> Compétences à travailler = **bloc 1 « savoir pédaler »**

À réaliser par le binôme intervenant extérieur – responsable du groupe d'enfant (enseignant, animateur) :

- ⇒ Rappel et renforcement des apprentissages de la séance 1 : « Être capable de maîtriser les fondamentaux de pilotage du savoir pédaler »
- ⇒ **Évaluation bloc 1** : *évolution des fondamentaux pratique de sécurité*

Nouveaux apports :

- Être capable de maîtriser les fondamentaux avancés de pilotage du savoir pédaler :

- Prendre des informations en roulant
- Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied)
- Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10m) en position « cavalier »
- Franchir un petit obstacle
- Changer ses vitesses

- ⇒ **Évaluation bloc 1** : *évolution sur un parcours d'habiletés*

3ème demi-journée : Séance 3

=> Compétences à travailler = blocs 2 « savoir circuler »

À réaliser par le responsable du groupe préalablement :

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos

À réaliser par le binôme intervenant extérieur – responsable du groupe d'enfant (enseignant, animateur) :

Être capable de maîtriser les fondamentaux du savoir circuler sur une piste de sécurité routière :

- Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons
- Adapter son déplacement en fonction des autres usagers de la route
- Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation :
 - => Rouler en respectant le code de la route mis en place sur le parcours ;
 - => Identifier les principaux panneaux signalétiques (stop, céder le passage...)

Être capable de maîtriser les fondamentaux pour circuler en groupe :

- Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons
- Faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes

4ème demi-journée

=> Compétences à travailler = **blocs 2 « savoir circuler »**

À réaliser par le binôme intervenant extérieur – responsable du groupe d'enfant (enseignant, animateur) :

Être capable de maîtriser les fondamentaux du savoir circuler sur une piste de sécurité routière :

- Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons
- Adapter son déplacement en fonction des autres usagers de la route
- Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation :
 - => Rouler en respectant le code de la route mis en place sur le parcours ;
 - => Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route ;
 - => Identifier les principaux panneaux signalétiques (stop, céder le passage...)

⇒ **Évaluation bloc 2 : évolution sur une piste de sécurité routière**

Être capable de maîtriser les fondamentaux pour circuler en groupe :

- Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons
- Faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes

5ème demi-journée

=> Compétences à travailler = **bloc 3 « savoir rouler à vélo »**

À réaliser par le responsable du groupe préalablement :

Être capable de maîtriser les fondamentaux théoriques pour savoir rouler à vélo :

- Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos
- Emprunter la piste ou bande cyclable, Ne roule pas sur les trottoirs
- Reconnaître à pieds de l'itinéraire sur voie ouverte prévu (ou en partie) pour le bloc 3

Compétences à travailler du bloc3 « savoir rouler à vélo » sur voie ouverte à la circulation

Être capable de maîtriser les fondamentaux pratique pour savoir rouler à vélo :

- Être capable de rouler à droite sur la voie publique
- Être capable de rouler en groupe
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections

Proposition d'organisation :

Reconnaissance préalable de l'itinéraire par l'encadrant.

Taux d'encadrement : se référer aux réglementations ad'hoc (scolaire et hors temps scolaire) rappelées dans le document national « outil d'accompagnement à l'organisation du bloc 3 (page 14) » accessible sur le [site national SRAV](#) ou le [Digipad SRAV de la DSDEN Haute-Saône](#).

- **Préconisation départementale** : chaque groupe d'enfants évoluant sur voie ouverte doit être accompagné par au moins deux adultes : le responsable du groupe (enseignant) et un intervenant extérieur (parent agréé, éducateur sportif...)

Nombre conseillé d'enfants par groupe : 8 enfants

Parcours : 1 à 2 km à proximité directe de l'école,

Évolution sur voie ouverte à faible circulation : sens horaire (tourner à droite).

6ème demi-journée

=> Compétences à travailler = **bloc 3 « savoir rouler à vélo »**

Compétences à travailler du bloc3 « savoir rouler à vélo » sur voie ouverte à la circulation

Être capable de maîtriser les fondamentaux pour savoir rouler à vélo :

- Être capable de circuler en respectant le code de la route
- Être capable de rouler à droite sur la voie publique
- Être capable de rouler en groupe
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route

Proposition d'organisation :

Reconnaissance préalable de l'itinéraire par l'encadrant.

- **Préconisation départementale** : chaque groupe d'enfants évoluant sur voie ouverte doit être accompagné par au moins deux adultes : le responsable du groupe (enseignant) et un intervenant extérieur (parent agréé, éducateur sportif...)

Nombre conseillé d'enfants par groupe : 8 enfants

Parcours : 4 à 5 km à proximité directe de l'école,

Évolution sur voie ouverte à faible circulation : sens anti-horaire (tourner à gauche).

7ème demi-journée

=> Compétences à travailler = **bloc 3 « savoir rouler à vélo »**

Compétences à travailler du bloc3 « savoir rouler à vélo » sur voie ouverte à la circulation

Être capable de maîtriser les fondamentaux pour savoir rouler à vélo :

- Être capable de circuler en respectant le code de la route
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route
- Être capable de circuler en respectant le code de la route
- Être capable de rouler à droite sur la voie publique
- Être capable de rouler en groupe
- Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections
- Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route

⇒ **Évaluation bloc 3** : *passage en autonomie encadrée de chaque enfant*

Proposition d'organisation :

Reconnaissance préalable de l'itinéraire par encadrants avant encadrement des enfants.

- **Préconisation départementale** : chaque groupe d'enfants évoluant sur voie ouverte doit être accompagné par au moins deux adultes : le responsable du groupe (enseignant) et un intervenant extérieur (parent agréé, éducateur sportif...)

Nombre conseillé d'enfants par groupe : 8 enfants

Parcours : 2 à 5 km à proximité directe de l'école,

Évolution sur voie ouverte à faible circulation : sens horaire (tourner à droite) et anti-horaire (tourner à gauche).

À noter : le nombre de séances organisé sur voie ouverte à faible circulation peut éventuellement être réduit à 2, si le temps de pratique effectif à vélo réalisé par les enfants lors des séances est suffisant.